

DIEU — PATRIE — FAMILLE

GAZETTE DES CAMPAGNES

Éditeurs-Propriétaires: FORTIN & FILS "Autorisée comme envoi postal de la seconde classe" "Ministère des Postes, Ottawa" Directeur: L.-de G. FORTIN

Série II. Vol.7— No 45

Sainte - ANNE - de - la - POCATIERE, (Kamouraska)

7 octobre 1948

Aperçu des Questions principales qui doivent être résolues pour sauvegarder la paix. (II)

Dans un premier article, nous avons vu brièvement que l'abolition du droit de veto et le problème allemand consistaient deux des questions principales à résoudre pour en arriver à une paix durable. Tout en résumant, nous aborderons aujourd'hui six autres questions auxquelles il est urgent de trouver une solution, quoique, par ailleurs, il paraît plus probable qu'un conflit éclatera avant le règlement de ces problèmes.

Le problème allemand est si épineux qu'il submerge le champ diplomatique et relègue à l'arrière plan le cas de l'Autriche et de l'Italie, autre question de grande importance.

3—) La paix avec l'Autriche.

Nul n'ignore qu'aucun traité de paix n'a encore été conclu avec l'Autriche. Sans doute, le problème autrichien est assez intimement lié à la question allemande, mais l'Autriche est tout de même un pays qui a ses besoins propres et des questions de premier ordre à régler, vu sa situation. Si les fantastiques exigences de Moscou pour les réparations de guerre ont nui à la conclusion d'un traité, il y a beaucoup plus cependant. Le refus des Russes de permettre la libre navigation sur le Danube sera toujours un obstacle au traité, tant que les Russes ne changeront pas d'attitude à ce sujet, même si, par ailleurs, ils consentaient à réduire leurs exigences pour les réparations de guerre.

4)— Les colonies italiennes.

Le cas de l'Italie n'est guère plus facile à régler, en dépit du traité de paix qui a été signé, et il ne faut pas considérer cette affaire comme classée, tant d'en faut!

On se souvient que les Russes faisant bande à part, les Occidentaux ont quand même économiquement relié Trieste à l'Italie, modifiant en conséquence le traité de paix italien.

En outre, les colonies italiennes sont toujours en équilibre instable et cette fois, ce sont les Occidentaux qui ne peuvent s'entendre entre eux, pour en fixer le sort. Sur cette question, les Russes ont tendance à se rallier à la France qui veut laisser à l'Italie la tutelle de ses colonies, sauf pour Fezzau et la Cyrénaïque qu'elle veut placer sous la tutelle britannique et française. L'Angleterre et nos voisins Américains ne partagent pas ces vues cependant, en sorte que, comme bien d'autres, cette question des colonies italiennes sera soumise à l'O.N.U. Là, on en discutera probablement jusqu'à ce qu'intervienne le veto pour replacer la question au point zéro.

5)— L'Extrême-Orient.

Il est une autre situation qui ne saurait être prolongée sans danger, et c'est celle qui existe actuellement en Extrême-Orient. Cette

question, soit la cinquième, dont nous disons quelques mots, a une importance de premier plan.

L'expansionnisme de la Russie soviétique ne sait plus freiner. Les troubles qui ont éclaté en Chine, en Indochine, en Malaisie, en Birmanie et en Indonésie faisaient évidemment partie d'un plan déterminé et doivent leur éclosion aux agents de Moscou. Il est même probable que l'élaboration de ce plan a été faite il y a un an, à la conférence communiste de Calcutta. On sait également qu'en Corée, les frictions ne manquent pas entre Russes et Américains et ne laissent rien présager de très pacifique.

6)— L'Iran et les pétroles.

L'Iran, de son côté, est aussi un foyer favorable aux discussions. Les Russes, qui s'y sont vus refuser les ressources pétrolifères promises par les Américains avant la fin de la dernière guerre mondiale, ne se tiennent pas pour battus et nul n'ignore leur ténacité. Si cette question n'a pas toute l'ampleur des précédentes, elle n'est pas dépourvue d'importance.

Comme on le constate, la situation en Extrême-Orient n'a rien de très prometteur pour la paix et, à moins qu'on ne finisse par s'entendre sur le remède à apporter pour mettre fin à ces nombreuses dissensions, il en surgira sûrement un conflit.

7) —a Bombe Atomique.

Il nous reste à traiter d'une septième mais non moins importante question, celle de la bombe atomique.

Si cette découverte du vingtième siècle est merveilleuse dans le domaine scientifique, elle a plutôt un effet démoralisateur chez tous les peuples qui ne peuvent faire autrement que de sentir une menace constante à leur existence. Et ce qui n'est pas plus réconfortant, c'est qu'on perfectionne (?) de plus en plus les armes chimiques à base d'énergie atomique.

Après deux ans d'inutiles tentatives, une commission spécialisée de l'O.N.U. a dû reconnaître son échec à mettre l'énergie atomique sous contrôle. Il est inutile de dire que c'est encore la Russie qui a fait échouer ces tentatives de contrôle. On a assez parlé de l'énergie atomique depuis deux ans, et l'espionnage russe ayant tellement de ramifications en tous les pays, particulièrement au Canada et aux Etats-Unis, qu'il est à se demander si le secret de l'énergie atomique n'est pas devenu le secret de Polichinelle pour les Russes. Il faut cependant espérer qu'ils ne le possèdent pas, car si la Russie connaissait ce secret, nos vies ne vaudraient pas cher. Aussi, faut-il souhaiter pour notre plus grande

sécurité qu'ils n'en découvriront jamais le secret.

8)— Les Balkans.

Je m'étais proposé de discuter un peu de la situation en Grèce, mais aujourd'hui que les insurgés sont en fuite et que le gouvernement loyaliste semble bien tenir la situation sous contrôle, je ne crois pas que la situation soit des plus graves, à moins, évidemment, d'une incursion inopinée de la Yougoslavie, ce qui arriverait sûrement en cas d'un autre conflit mondial.

Lues dans un texte, même obscur ces questions diverses peuvent paraître assez faciles à régler, mais il est clair que la réalité est différente. Espérons tout de même que les concernés s'étendront pour solutionner ces problèmes au plus tôt.

Il devient cependant presque évident qu'on ne pourra s'entendre et éviter un autre conflit mondial. La Russie multiplie quotidiennement bravades et accrocs au droit international. D'un autre côté, les Etats-Unis ne semblent pas plus longtemps disposés à plier l'échine et n'hésitent pas à répliquer vigoureusement aux invectives des Russes. On a l'impression que plus le temps avance, plus s'élargit la gouffre qui doit annéantir le vestige de paix que nous avons aujourd'hui. Chaque rencontre entre les diplomates fait surgir des problèmes nouveaux de plus en plus cuisants. C'est à croire qu'aucun pays ne désire porter la responsabilité de déclarer la guerre, mais la veut quand même.

Pour combien de temps encore aurons-nous la paix? Puisse le Ciel refroidir un peu l'ardeur belliqueuse des diplomates et éloigner de nous cette affreuse vision.

Georges Chassé.

J.C. DUBEAU

ASSURANCES - GENERALES

VIE — FEU — AUTOMOBILE
ACCIDENT — MALADIE — FIDELITE
Etc. - Etc.

Rue Poiré — Téléphone: 83
Sainte - ANNE - de - la - POCATIERE

CHASSE & CHASSE AVOCATS

18 rue de la Cour, Rivière-du-Loup.

Messieurs Henri et Georges Chassé, avocats, sont heureux d'annoncer à la population de Saint-Pascal et des environs qu'ils ferment du bureau dans l'ancien bureau du notaire St-Pierre à St-Pascal, tous les mercredis, de 10 hrs a.m. à 5 hrs p.m.

Société Historique de Kamouraska.

Il y a cent ans à N. Dame du M.-C.

— Donation de terrain de l'église, 21 janvier, 1849. —

A tous ceux que ces présentes verront ou pourront concerner nous faisons savoir, qu'en présence de M^{rs} Garon et St Jorre Notaires Publics pour le Bas-Canada soussignés, sont comparus les sieurs Remy Lavoie et Charles Plourde, cultivateurs, demeurans en la paroisse de Saint-Denis, en le comté de Kamouraska; lesquels autant en considérant la brièveté de cette vie, reconnaissant qu'il n'y a rien de plus juste et de plus raisonnable, que de rendre à Dieu les biens et facultés qu'il a plu à Sa Divine Majesté leur départir de ce monde et qu'il ne le peuvent mieux faire qu'en en remettant une partie es-mains de ceux qui se soumettent particulièrement à son service, pour être employée, vouée et dédiée à son honneur; que pour applaudir et concourir à l'exécution du louable et pieux projets conçu par le Rév. Messire Edouard Quartier, P^{tre}, curé de la dite paroisse de Saint-Denis, de faire ériger, bâtir et édifier une chapelle sous l'invocation de Saint-Edouard, destinée au culte catholique, apostolique et romaine, en le fief Saint-Denis, parallèlement au-dessus et vis-à-vis de la sus-dite paroisse de Saint-Denis, en le sus-dit comté, ce à quoi désirant coopérer, ont par ce présent acte et volontairement déclaré et reconnu avoir donné et aumonné irrévocablement à toujours et en pleine propriété par donation entrevifs et purement gratuite, avec garantie; à Sa Grandeur Monseigneur l'illustrissime et Révérendissime Joseph Signay archevêque, du diocèse de Québec, présent et acceptant pour et au nom du dit Seigneur Archevêque, le dit Révérend Messire Edouard Quartier, qui s'engage de faire agréer et accepter le présent don pieux par Sa Grandeur, dans les formes requises le plus tôt possible: c'est à savoir, le dit sieur Remy Lavoie, un demi arpent de terre de front ou environ sur quatre arpents de profondeur situé sur le bas du sixième rang du dit fief Saint-Denis, prenant son front sur le sommet de la première grande côte et courant Sud la dite profondeur de quatre arpents à partir de la cime de la dite côte; la partie en sus du dit terrain qui se trouve entre la cime de la dite côte et la route descendant vers le Nord Nord-Est en ligne oblique et au polaire avec la ligne Nord-Est du dit demi arpent de terre, est comprise, la dite partie, dans la présente donation. Joignant au côté Sud-Ouest à la route du gouvernement conduisant au Grand-Bras et au côté Nord-Est, au terrain ci-après désigné.

Et le dit sieur Charles Plourde: un arpent de terre de front, contigu au côté Sud-Ouest par le terrain ci-devant désigné et sur la profondeur qu'il peut avoir, prenant son front au Sud, au trait-quarré parallèle du sus-dit demi arpent de terre, courant Nord jusque dans l'inclination de la sus-dite première côte, en suivant parallèlement l'angle et obliquité formés par le front Nord du surplus des quatre arpents de profondeur du sus-dit demi arpent; joignant au côté Nord-Est au terrain restant au dit Charles Plourde.

Les dits deux lots de terre sont aussi donnés avec leurs appartenances et dépendances sans réserve: ce que le dit sieur acceptant, au dit nom, déclare bien connaître et savoir.

Appartenant aux Donateurs, comme faisant partie de plus grande étendue qu'ils ont acquise et suivant bons titres en leur possession et qui n'ont point été exhibés de ce requis.

La présente donation est ainsi faite à charge par mon dit Seigneur Archevêque, ses représentants et ayant droit, du cens et de la rente seigneuriale dus aux Seigneurs du lieu, et ce pour l'avenir à compter du onze novembre dernier et payables annuellement jusqu'à amortissement et extinction d'iceux. Faite en outre à la condition que les dits lots de terre chapelle ou église, presbytère et autres bâtisses dessus construites pour l'usage des ministres desservant, ainsi que le cimetière deviendront biens de fabrique pour être gérés et administrés par les fabriciens suivant les lois et usages de ce Pays aussitôt après que le dit sixième rang et les rangs circonvoisins auront été érigés en paroisse; mais avec le droit et prérogative aux dits ministres, curés, vicaires ou autres leurs représentants à perpétuité, de retirer et percevoir pour leur profit et avantage, tous et tels fruits et revenus provenant des dits lots de terre mais bien entendu que les donateurs seront comme ils le sont dès maintenant, ainsi que leurs hoirs et ayant cause, déchargés des travaux mytoiens pour les terrains sus-donnés.

Au moyen des présentes les dits donateurs se dessaisissent des terrains ci-dessus donnés et désignés, et en saisissent et revêtent mon dit Seigneur l'Archevêque ses représentants et ayant droit pour les fins causes et raisons sus dits, à prendre possession immédiate.

Dont acte, fait et passé à Saint-Denis sous le numéro quinze cent onze en la demeure curiale, le vingt et un de janvier avant-midi mil huit quarante neuf, et après lecture faite le dit Sieur Remy Lavoie et le dit sieur acceptant ont signé avec les dits notaires, et le dit sieur Charles Plourde a déclaré ne le savoir faire de ce requis.

Remy Lavoie

Edouard Quartier P^{tre}

P. Garon N. P.

St-Jorre N. P.

Journée Antialcoolique à St-Jean Port-Joli.

Dimanche le 26 septembre s'est tenue à St-Jean Port-Joli une journée antialcoolique organisée par les Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc sous le distingué patronage de M. le Curé J. Fleury.

A sept heures, dimanche matin eut lieu messe et communion générale de tous les Lacordaire et Jeanne d'Arc de la paroisse. Le chant à l'orgue fut exécuté par M. Auguste Lainé. La messe fut dite par M. le curé J. Fleury. Le sermon fut donné à la grand-messe et à la basse messe par M. l'abbé Eugène Bernier, aumônier régional de Kamouraska et professeur à l'école d'Agriculture de Ste-Anne de-la-Pocatière. M. l'abbé Bernier démontra éloquentement tout le travail qui avait été accompli par les Lacordaire dans la province. Le mouvement Lacordaire est nécessaire pour aider les malheureux esclaves de l'alcoolisme ou de l'ivrognerie. Les esclaves de l'alcool effacent en eux l'image du Christ qui leur a été imprimée le jour de leur baptême. Il termina en faisant un appel aux âmes généreuses qui veulent se sacrifier pour sauver la race canadienne-française du fléau qui est en train de l'engloutir. Plus il y aura de Lacordaire, moins il y aura de malheureux.

A deux heures p.m. à la salle de l'exposition eut lieu un forum antialcoolique. M. Marius Couture, v.p. du district de Lévis dirigea le forum avec une maîtrise qui prouva à tous qu'il était un convaincu de la cause de l'abstinence totale et que ses connaissances étaient à la hauteur de ses convictions.

Etaient présents parmi les officiels: M. Florian Morin, prés. régional de Lévis, M. Antonio Tardif, président régional du C^{té} de l'Islet, M. le curé Joseph Fleury, M. le vicaire Armand Nadeau, aumônier du cercle, M. Chs-Emile Dubé, président local Mme Eustache Anctil, présidente ainsi que tous les officiers des Lacordaire et des Jeanne d'Arc de la paroisse. M. Paul Nadeau, v.p. régional était également présent.

A noter que MM. Couture et Morin de Lévis étaient venus avec le "Meteor" dont le tirage sera fait en novembre. M. le curé J. Fleury tira les conclusions de cette séance.

A huit heures p.m., soirée récréative et instructive. Les officiels de l'après-midi étaient présents. La salle était comble; parmi l'assistance on remarquait des Lacordaire de l'Islet, de Ste-Perpétue et de quelques paroisses environnantes.

La soirée débuta par la prière faite par M. l'aumônier puis la foule chanta en chœur un chant Lacordaire. M. Marcel Clermont agissait comme maître de cérémonie. Le mot de bienvenue fut prononcé par M. Chs-Emile Dubé, président local.

M. Florian Morin, prés. régional de Lévis prit ensuite la parole. Il communiqua à l'assistance ses convictions Lacordaire avec une fougue et un feu dignes de la cause qu'il défend. Il rappela les origines du mouvement Lacordaire qui commença à s'étendre en 1935 à St-Ferdinand. Après 13 ans de travail, on compte aujourd'hui 67,000 Lacordaire. Il nous définit ensuite ce qu'est un Lacordaire. Ses idées étaient étayées de comparaisons qui prouvaient on ne peut plus ses avancés. Il recommanda ensuite aux Lacordaire de toujours être soumis à l'autorité ecclésiastique. Si nous existons comme peuple, nous le devons à nos prêtres et si le mouvement Lacordaire est ce qu'il est aujourd'hui c'est également aux prêtres que nous le devons car ils ont toujours guidés dans notre action.

Mlles Marcelle Chamard et Louise Deschênes nous charmèrent ensuite en nous faisant entendre un chant intitulé: l'étoile du soir et en rappelle: le fil cassé. Au piano: Mme Dr B. Cloutier.

On procéda ensuite au tirage d'un fer électrique qui fut gagné par Me Antonio Deschênes. Pendant la vente des billets quatre gaillards participèrent à un concours qui leur donna l'occasion de participer un sport qui leur était favori dans leur tendre enfance. M. Marc-Arthur Deschênes l'emporta haut la main.

M. Marius Couture prit ensuite la parole pour expliquer les règlements de l'abstinence totale. Il termina en nous citant un fait démontrant comment un père ivrogne fut insulté sur son lit de mort par son fils qui avait suivi ses exemples d'ivrognerie.

On fit ensuite le changement de décorations après les cérémonies d'usage. Un nouveau chant Lacordaire vint mettre de l'entrain dans l'assistance.

L'entrain était d'autant plus grand qu'un duo presque lyrique était là pour chanter les couplets.

M. Léo Ouellet nous fit ensuite entendre de douces harmonies avec son violon. M. Paul Nadeau de l'Islet fit lui aussi sa part en nous déclarant un morceau qui fut fort goûté.

M. Antonio Tardif, prés. régional prit ensuite la parole pour faire les remerciements d'usage à l'égard de nos dévoués visiteurs.

Le mot de la fin fut donné par l'aumônier local du cercle M. l'abbé Armand Nadeau. M. l'aumônier nous dit sa joie d'avoir à s'occuper des Lacordaire et des Jeanne d'Arc de St-Jean. C'est beau dit-il, de voir cette vaillante armée de Lacordaire seconder le prêtre dans son travail pour sauver des âmes. Les Lacordaire sont de cette élite qui veut réagir contre les fléaux qui nous menacent. On est Lacordaire pour soi et pour les autres car le mouvement Lacordaire est un mouvement d'apostolat. Il fit ensuite voir qu'il y a une différence entre un Lacordaire et un non Lacordaire. Le Lacordaire est contre l'alcool et les préjugés alcooliques 100% tandis que l'abstinence non Lacordaire se garde la permission d'en prendre à l'occasion. Il termina en rappelant le mot de Ste Jeanne d'Arc: "Il faut buter l'ennemi dehors" et cet ennemi aujourd'hui c'est l'alcool.

On leva la séance par le chant de notre hymne national: O Canada.

CONFIEZ

VOS TRAVAUX D'IMPRESSION

à

FORTIN & FILS
- IMPRIMEURS -

Ste-ANNE-de-la-POCATIERE

Kamouraska, P. Q.



Grandes manoeuvres au-dessus de Berlin

Les Russes sont des experts en guerre des nerfs. Non seulement, ils cherchent par tous les moyens à empêcher le ravitaillement aérien des Berlinoises, mais ils posent chaque jour des gestes qui peuvent dégénérer assez facilement en casus belli.

Ce matin, il y a au-dessus de la capitale de feu Guillaume II et de feu Hitler, de grandes manoeuvres aériennes russes. Est-ce pour impressionner l'O.N.U. et faire voir que du côté de Moscou on n'a pas peur, et qu'au besoin on aurait en arrière de cela des bombes atomiques à distribuer aux pays malcommodes?

La coïncidence des grèves en France et de ces manoeuvres ne laisse pas d'inquiéter ceux qui désirent la paix. On essaie carrément la machine communiste, en vue du monde entier. Est-ce pour bluffer, ou pour tomber à bras raccourcis sur l'Europe de l'Ouest avant qu'elle ne devienne un bloc militaire solide.

N'oublions pas qu'Hitler a avancé de 5 ans le déclenchement de sa guerre de conquête du monde: ses ennemis possibles, alertés, ne pouvaient plus rien voir, et se mettaient en défense. Même situation aujourd'hui. Le Politburo réagira-t-il comme Hitler, avant qu'il voit diminuer ses chances de succès? Possible.

Alors, tout est à redouter.

L. G. F.

Les Russes ont-ils la bombe atomique?

Cette question est tellement d'actualité qu'une réunion de savant en énergie atomique, aux Etats-Unis, tient des réunions pour étudier le problème sous tous les angles. Diplomatiquement, depuis les déclarations ambiguës de Vishynski et d'une de ses créatures, à l'O.N.U., l'affaire est tellement embrouillée.

Les experts prétendent carrément que la Russie se vante, car la bombe atomique est au sommet d'une vraie pyramide industrielle que, d'après eux, la Russie ne saurait avoir été capable d'édifier. En tous cas, on prétend carrément que lorsque la Russie pourra aligner 10 bombes atomiques, les Etats-Unis en pourront aligner peut-être cent pour une!...

Une dépêche venant de Suisse signalait que des sismologues de ce pays auraient capté des ébranlements qui ne seraient pas dus à des tremblements de terre. Est-ce un canard? Possible, car la déclaration suisse voulant que ce pays ne donne pas de détails, afin de sauvegarder sa neutralité, sent la tactique russe à plein nez. Sans compter qu'aux Etats-Unis, on a l'oeil à coeur de jour et de nuit sur des sismographes, comme en Suisse, et que l'on n'y a rien vu où entendu!

Les Russes ont-ils ou n'ont-ils pas la bombe atomique?

L. G. F.

Diplôme de Laval aux chefs de famille.

L'Université Laval est à dresser une liste de chefs de famille, non diplômés, mais qui ont trois enfants au moins qui portent des diplômes universitaires.

C'est une excellente initiative; et cette récompense très méritée qui va aux parents des diplômés ne trouvera que des approbations.

Il semble toutefois qu'on ait fait un oubli; et l'oubli concerne les disparus, ceux qui, en somme, ont tracé, avant les contemporains le chemin de l'Université à leurs enfants alors que la chose était loin d'être à la mode. Leur mérite de pionniers n'en est que plus grand, car dans leur générosité n'a entré que le plus pur désintéressement personnel et que l'ambition de donner à leurs enfants une instruction supérieure qu'eux-mêmes n'avaient jamais pu obtenir.

Quelle fierté que les familles mettraient à conserver en souvenir de l'ancêtre disparu cette récompense posthume décernée à son mérite!...

Et puis, ils ne doivent pas être tellement nombreux... v

L. G. F.

L'indemnité parlementaire

A partir du 17 décembre 1792, date où s'ouvrit à Québec dans l'ancien Palais Episcopal, la première session du Premier Parlement du Bas Canada, jusqu'en 1831, les députés ne retiraient pas un sou d'indemnité. Non-seulement ces représentants du peuple ne bénéficiaient d'aucune indemnité, mais ils étaient obligés de payer leurs frais de déplacement; et il faut penser ici au député de Gaspé qui avait à franchir 360 lieues avant de parvenir au siège du gouvernement. Ce système, on le conçoit, avait ses inconvénients. Le temps que les députés passaient à Québec leur faisait naturellement négliger leurs affaires, et cela sans la moindre rétribution. Aussi, après les élections du deuxième Parlement, quatorze seulement des 50 députés que comptait le premier revinrent en Chambre. Les autres avaient délibérément refusé de briguer de nouveau les suffrages du peuple.

Jusqu'en 1881, l'on s'occupa à plusieurs reprises de l'indemnité des représentants du peuple. Mais les tentatives faites pour en établir une furent à peu près toutes repoussées par la majorité des députés eux-mêmes. Une mesure par laquelle on proposait de payer au moins les dépenses de voyage des députés fut repoussée en 1807 et en 1812, alors qu'un bill présenté pour accorder \$2 par jour de session fut rejeté. L'indemnité, quand elle fut accordée, enfin, commença à \$500 par année, puis fut portée à \$600, en 1909 à \$1500, en 1914 à \$2.000,00, et en 1925 à \$2.500,00.

Dr SAP

Les machines agricoles et leur entretien

La machinerie agricole représente une large part du capital investi dans nos exploitations agricoles du Québec. Si cette part est relativement petite dans certains types d'exploitations agricoles, elle est considérable dans celles qui sont à base d'industrie laitière et le dernier genre d'exploitation est le plus généralisé dans notre agriculture québécoise.

Il faut admettre que, depuis une décade, grâce à une amélioration considérable entre autres dans le système de graissage de nos machines agricoles les plus compliquées, l'entretien en est grandement facilité et l'on peut espérer une plus longue durée de ces machines.

La durée des machines agricoles peut varier de dix à vingt ans selon la sorte, cependant sur certaines fermes l'on constate que des machines agricoles vieilles parfois de vingt-cinq ans sont encore en bon état. Cela provient du fait que l'opérateur en a pris soin et les a entretenues de façon convenable.

Le premier point important est de remiser les machines agricoles pour les mettre à l'abri des intempéries. La rouille est l'ennemi No. 1 qui s'en donnera à coeur joie sur toute machine agricole laissée à toutes les intempéries.

Le deuxième point, en ce temps de mécanisation nécessitée par les événements, c'est qu'il devrait y avoir sur toute ferme un endroit où l'on puisse faire, à l'abri des intempéries et à la chaleur, les réparations nécessaires. Il n'est pas absolument nécessaire d'avoir un atelier spécialement construit à cet effet, l'on peut s'en faire un parfois dans un coin de hangar déjà construit et y installer une fournaise afin d'y travailler plus à l'aise durant ces jours d'hiver où le temps nous presse moins.

Dans le cours de l'hiver on devrait prendre le temps de faire une bonne inspection de la machinerie agricole de la ferme. On commandera dès maintenant les parties défectueuses ou trop usées, l'on peindra, l'on graissera et huilera selon les besoins. Les machines agricoles aussi bien que l'automobile et le tracteur ont besoin de graisse et d'huile de bonne qualité.

La Russie...Q'en savons-nous?

Connaissions-nous la Russie depuis la Révolution de "17" ?

Sait-on ce que c'est que le Collectivisme industriel, agricole, le Politburo le N.K.V.D.....etc.?

A-t-on idée de ce que pense le peuple russe de son nouveau régime?

En un mot, sait-on ce que c'est que le Communisme?

Cependant l'on agite bien souvent le mot "Communisme" dans des discours sans être capable de le définir plus long, lisez un ouvrage récent: "J'ai choisi la Liberté" de V.A. Kravchenko. L'auteur décrit avec une poignante réalité les faits de la Révolution et nous donne une magnifique idée des résultats obtenus. Comme il a été mêlé avec le Pouvoir, en nous racontant, dans un style des plus simples, sa vie avec tous les événements qui l'ont entouré, nous avons l'impression d'assister à l'histoire complète du nouveau Régime, histoire lamentable, remplie de haine d'horreurs et de sang, et cependant une histoire vécue. A mesure que nous avançons dans la lecture du livre, nos idées se modifient, et nous venons à comprendre comment 200 millions de sujets obéissent à une poignée de véritables Communistes, de tyrans, car l'on a souvent dit qu'il n'y avait peut-être pas 6 millions de Vrais Communistes pour qui rien ne compte, et "J'ai choisi la liberté" vient une fois de plus confirmer ces faits.

Certains faits, certaines scènes nous paraîtront un peu exagérées, mais la précision qu'apporte Kravchenko en les décrivant détruit toute idée de soupçon de vengeance, de sa part. L'auteur n'a aucun intérêt pour lui-même à s'acharner dans la description détaillée des événements, seul le motif de venir en aide à les concitoyens et au monde entier, en révélant la dure épreuve du Collectivisme en Russie, peut le pousser à agir de la sorte.

Gouvernants, politiciens, éducateurs, agronomes, professionnels, vous lirez avec profit ces quelques pages: vous y puiserez un enseignement pratique et il vous fournira de terribles arguments contre ceux qui voudront appuyer un tel Régime.

Et vous, chers ouvriers, c'est vous qui êtes le plus concernés dans ces pages: vous y verrez la misère d'ouvrier comme vous qui ont lutté pour obtenir Liberté et Justice, et qui malheureusement sont tombés dans un état pire que le premier. En lisant "J'ai choisi la Liberté" vous y puiserez de sages enseignements, pour ne pas répéter la triste expérience de vos compatriotes dans le métier.

Ce qui nous en reste, en le lisant, c'est une meilleure compréhension des événements actuels, une profonde sympathie pour le peuple russe qui souffre de la misère au milieu de l'abondance qui a soif surtout de Vérité, de Justice, et de Liberté, mais vit, enchaîné, dans une ignorance complète de sa propre histoire. En attendant des jours meilleurs, prions pour ce peuple qui a tant souffert depuis un siècle, et lisons ce volume pour mieux nous renseigner et nous prémunir contre les funestes effets d'un tel Régime et être en mesure de répondre aux arguments de ses suppôts.

La lecture du volume rectifiera nos idées et nous procurera des arguments formidables contre les défenseurs du Communisme.

Roger Paquin, E.S.A.

De la vieille huile peut avoir son utilité pour empêcher la rouille sur les versoir de charrue mais elle n'est pas recommandable pour graisser des coussinets.

Il faudrait faire en sorte que toute la machinerie soit en parfait état d'opération lorsque les travaux du printemps s'imposeront.

Beaucoup de cultivateurs se préparent des déboires si une telle revision n'est pas faite. Par exemple tout est prêt pour semencer le grain, l'on attèle sur la semenceuse et l'on constate que telle pièce brisée le printemps d'avant n'a pas été remplacée. On place immédiatement la commande, mais les pièces sont rares, elles prennent du temps à venir et l'on perd ainsi un temps considérable.

Voyons-y dès cet hiver, prenons un soin jaloux de nos machines agricoles et conservons-les en parfaite condition. Sur un capital aussi considérable on réalisera vite des économies substantielles par une plus longue durée et un meilleur rendement de ces machines.

R. Bordeleau,

Station Expérimentale Fédérale,
L'Assomption, Qué.



BUREAU DU SÉCRÉTARIAT: MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, QUÉBEC, P.Q.

Entre Eleveurs d'animaux "Canadiens"



BUREAU DU SÉCRÉTARIAT: MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, QUÉBEC, P.Q.

M. Alexandre Fournier, Montmagny, Président.
M. Napoléon Sansoucy, St-Ours, V.-prés.
M. Maurice Bernier, Bécancour, Nicolet.
M. J.-A. Leblanc, Stornoway, Frontenac.
Marc Leclerc, Min. de l'Agr., Secrétaire.

"L'amélioration d'une race de bétail est une entreprise de longue haleine; je dois féliciter votre société de l'orientation qu'elle donne à son programme d'action, car je crois dans l'avenir des animaux de race Canadienne."
(Hon. L. Barré, à Deschambault, 13 août 1946)

M. Jos. Hébert, Bécancour, Nicolet, Président.
M. Rosario Pelletier, M.S.A., Ste-Anne, V.-prés.
M. Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe.
M. L.-P. Villemaire, Ste-Julienne, Montcalm.
Marc Leclerc, Min. de l'Agr., Secrétaire.

Nos sujets à l'étranger



Cette photographie représente trois des vaches canadiennes achetées par la ferme New-Haven, New-Jersey, U.S.A. Nous voyons ici à gauche M. Clyde R. Swense, gérant de la Ferme New Haven, accompagné de M. Joseph Kazaba, homme de troupeau. De gauche à droite: Belle de la Victoire, Comtesse des Etangs, Lucia des Etangs.

IL Y A LIEU DE NOUS REJOUIR DE L'INTÉRÊT QUE SUSCITE L'ÉLEVAGE DES BOVINS CANADIENS CHEZ NOS VOISINS.

En effet la Ferme New Haven de Basking Ridge, N.J. faisait il y a deux ans l'acquisition de deux excellentes vaches canadiennes Belle de la Victoire, élevée et vendue par M. Ernest Sylvestre de St-Hyacinthe et Comtesse de la Victoire élevée et vendue par M. Albany Nichols. Au cours de l'hiver dernier, M. Swensen, gérant, est revenu de nouveau faire l'achat de deux autres sujets, une taure Lucia des Etangs et un jeune taureau d'un an Come des Etangs élevés et vendus par M. Albany Nichols. Le troupeau se compose présentement de 5 sujets puisqu'une génisse âgée maintenant de 8 mois est née de Belle de la Victoire.

Cette photographie et un article sur nos bovins canadiens à la ferme New Haven ont paru dans le journal "Farm Service News" publié par le ministère d'Agriculture du New Jersey. A en juger par cette publication, nous pouvons conclure que cet événement a suscité beaucoup d'intérêt dans ce milieu.

L'auteur du communiqué précise que les trois vaches canadiennes ont produit durant leur première lactation faite sur cette ferme une moyenne de 8500 livres de lait à 4,5% de gras. Ceci est à l'honneur de ceux qui ont élevé ces sujets, de même que de ceux qui ont participé à leur élevage. A noter que tous ces sujets sont descendants de taureaux portant le nom de Julien.

Peaux de l'Argentine

L'Institut argentin pour l'avancement du commerce annonce que des 2.15 millions de peaux en sa possession, la moitié a été vendue pour livraison immédiate. Sur le restant, 600,000 peaux seront échangées en vertu d'accords de troc de produits essentiels de l'étranger.

Centre d'insémination artificielle de St-Hyacinthe

Le Centre d'insémination artificielle de Québec est en opération depuis le premier mai dernier seulement. A l'heure actuelle il y a 7 taureaux de race Holstein et 4 taureaux de race Ayrshire au Centre. La moitié de ces taureaux ont été achetés par le ministre fédéral de l'agriculture et l'autre moitié par le ministre provincial de l'agriculture. Six hommes travaillent continuellement au Centre qui donne le service de l'insémination artificielle à douze cercles d'élevage de bovins laitiers de différentes parties de la province. Au premier septembre, on comptait chez ces douze cercles 650 membres qui ont inscrit 4304 vaches (3,180 Holstein et 1,124 Ayrshire) et qui ont déjà fait inséminer 2500 vaches. Le pourcentage des saillies réussies varie beaucoup d'un cercle à l'autre; il révèle à la fois le bon travail de l'inséminateur et l'aptitude des cultivateurs à découvrir les chaleurs chez les vaches et à appeler l'inséminateur à temps.

Les résultats obtenus à date se chiffrent comme suit: 30% de saillies réussies en mai, 42% en juin. C'est donc dire qu'il y a 3 ou 4 vaches sur 10 qui conçoivent après une première saillie artificielle. Le Dr Ernest Mercier, agronome en charge du Centre d'insémination artificielle, a dit qu'il ne serait pas satisfait tant que le pourcentage de saillies réussies ne s'élèvera pas à 65%, niveau qui s'obtient après quelques mois de pratique et qui se compare avantageusement à celui de la saillie naturelle.

Le Dr Mercier est bachelier ès sciences agricoles de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, maître ès sciences et docteur en physique de Cornell. Il est spécialisé en zootechnie, particulièrement en génétique et en reproduction animale. C'est donc dire que l'insémination artificielle des bovins est entre bonnes mains. Le Dr Mercier a toutes les qualités requises pour développer rapidement une technique nouvelle qui est, en quelque sorte, une révolution dans les méthodes de reproduction.

(Le Devoir)

INVITATION

Invitation aux membres éleveurs de bovins Canadiens, du cercle No. 10, "Cercle de la Mauricie", comprenant les comtés de: Berthier, Joliette, L'Assomption, Maskinongé, Montcalm et St-Maurice.

Yamachiche le 11 octobre 1948.

Monsieur,

La prochaine réunion des éleveurs de bovins Canadiens du cercle No. 10, "Cercle de la Mauricie", aura lieu à la salle du bureau d'enregistrement, mardi le 19 octobre prochain, à 7.30 hrs. P. M.

Cette réunion est convoquée dans le but de préparer le programme des activités de l'année et pour vous mettre au courant des nouveaux développements à la Société des éleveurs de bovins Canadiens.

Il y aura une séance de vues animées, par un officier du Service Provincial de la Ciné-Photographie, sur des sujets traitant de l'Industrie Animale.

Nous espérons que tous et chacun se feront un devoir d'être présents. Vous pourrez amener vos amis intéressés à l'élevage des animaux Canadiens.

Veillez nous croire,

Vos tout dévoués,

Léon Girardin, prés.

Armand Bourassa, sec.

Yamachiche, P. Q.

Yamachiche.

A propos du "Digeste de l'Éleveur" de septembre.

"Le Digeste de l'Éleveur" de septembre,—le premier numéro paru —a été expédié, vers la fin du mois à 1590 noms choisis dans une liste d'environ 2,000. Quelques centaines de lecteurs de la Gazette des Campagnes ne l'auront donc pas reçu, l'édition ayant été épuisée très tôt.

Si vous êtes intéressé à titre d'éleveur ou d'amateur à cette publication, vous pouvez demander un exemplaire, par écrit, à Fortin et Fils, à Ste-Anne, qui se feront un plaisir de vous le faire parvenir, jusqu'à épuisement de la réserve très modique dont ils peuvent disposer.

Nous avons fait tout notre possible pour n'oublier personne. Nous avons contrôlé personnellement chaque envoi; nous nous sommes aperçus que plusieurs éleveurs ne le recevraient pas; mais en même temps il nous était impossible de discerner quel était celui à qui ne serait pas expédié d'exemplaire: adresse brouillée, mal imprimée, etc. Cette note est pour les avertir que nous avons gardé leur exemplaire.

M. Marc Leclerc recevrait avec plaisir tous les exemplaires du Digeste du mois de septembre que des lecteurs ne désiraient pas conserver pour une raison ou pour une autre. Adressez à 61, rue d'Artigny, Québec, à M. Marc Leclerc.

Le Digeste d'octobre est actuellement à la composition. Il devra vous parvenir vers le 20.

L.-de-G. Fortin.

Exiger la confiance avant de l'avoir gagnée, c'est vouloir se faire payer d'un travail que l'on n'a pas fait.— P. Monsabré.

La confiance, c'est ce qu'il récompense le plus dans ceux qui la lui donnent.— Mgr d'Hulst.

Page d'HISTOIRE REGIONALE

Les terres de la GRANDE-ANSE et du PORT-JOLY.

par Léon ROY
(Suite)

LES HABITANTS DES AULNAIES, EN 1738.

Le lendemain, 14 août 1738, à l'effet de redresser les coupes et recouder des grands chemins royaux, Lanoullier de Boisclerc parcourait les seigneuries d'Auteuil, c'est-à-dire l'Islet-à-la-Peau, ou il n'y a point eu encore de chemin marqué, et des Aulnaies, ou estant, il faisait venir par devant lui: les sieurs Joseph Lizot (1685-1768), major de milice, et Jean Brisson (1683-1755), enseigne - le sieur Jean Neau (le notaire Etienne Janneau (1668-1743), capitaine estant indisposé - et les nommés Joseph Gerbert (1695-post 1766), Charles Miville (1677-1758) et Joseph (Miville)-Deschene (1712-post 1766), Jacques Soulard (fils), Laurent Dubé (1683-1768), Joseph Lebel (1677-1747) et Jean Gagnon (1688-1769), principaux habitants des lieux.

Son procès-verbal nous donne les noms, dans l'ordre de leurs terres, de l'ouest à l'est, des habitants du fief de l'Islet-à-la-Peau et de la seigneurie des Aulnaies (30). Citons plutôt: "Nous de lavis et consentement desdits susnommés, avons marqué le grand chemin de 24 pieds de large entre deux fossés qui auront trois pieds de large et de creux dans les endroits ou besoin sera ainsi qu'il sensuit, Scavoir: "Que suivant les plaque que nous avons fait dans le bois de bout dans les terres non concédées, dans la Seigneurie d'Auteuil (l'Islet-à-la-Peau) il sera fait un chemin de 24 pieds de large tant par tout les habitants de la Pocatière que de saunois, attendu que les habitants dudt fief d'Auteuil (l'Islet-à-la-Peau) ne peuvent pas faire ce chemin a cause du grand travail qui sy trouve, et apres sa perfection, il sera entretenu par les habitants de feu Mr dauteuil, qui contribuons de dix journées d'hommes pour la perfection dud. chemin, dans Lesquelles terres non concédées ils se trouvent trois molieres quil faudra pavés avec des pieux de quinze pieds de long, qui auront un pied de diametre. Et faire un fossés au dessus dicelles et une Seignée. Les terres non concédées passées, le chemin suivra le sentier uzité, suivant les plaques fait aux arbres, traversant les terres de Jean Peltié (1711-85), Ignace Lebel (1711-post 1756), Simon Dubé (1700-post 1762) et celle d'Etienne Grondin (1713-post 1762), dernier habitant de ladte Seigneurie (de la demi-lieu) du costé du nord/Est, sur lesquelles terres ils se trouve trois ponts, dont il en sera fait un par (le dit) Peltié et deux par le public, et les molieres pavé par les propriétaires, excepté celle d'Ignace Lebel (1711-post 1756), qui sera fait par le public et entretenu par le propriétaire, et suivant les plaques que nous avons fait dans le bois debout, traversera la terre (No 41) de Joseph Dubé (1707-post 1765), premier habitant de la seigneurie des Aunois, et celle (No 40) de Jean-Baptiste Peltié (1689-post 1743), qui fera seul un pont, puis suivant les piquets que nous avons planté et les plaques fait aux arbres, traversera les terres (No 39) d'Ignace St-Pierre (1688-1772), qui fera seul deux ponts, (No 38) de Jean-Baptiste (Hudon)-Beaulieu (1713-post 1758), (No 37) de Jean Brisson (1683-1755) et (No 36c) des Représentants de (Mathurin) Morillon (1680-1757), et suivant toujours lesdits piquets, ira droit a la maison du sieur Jean Neau (le notaire Etienne Janneau (1668-1743), traversant les terres (No 36b) de (Joseph) Gerbert (1695-post 1766), (Nos 36a et 35) de Pierre Morin (1698-post 1763), qui fera seul un pont, avec Jean Pin (1708-58), qui fera seul deux ponts, pavera sa moliere (sur le lot No 34), qui fera un pont seul et un autre pont avec (No 24) Jean qui fera seul un pont, et suivant toujours les plaques et les piquets, ira droit (33a) au sud du four et de la grange de Bernard Peltié (1712-post 1765), traversant les terres (No 32) de Joseph Bouchard (1715-post 1748), qui fera seul un pont, celle (No 31) de Joseph Oellet (1715-post 1760), (1676-1768), suivra le chemin uzité jusques a la Riviere Ferrée (No 12), ou il se trouve deux ponts, qui seront fait et entretenu par le public; ladte Riviere passée, ira suivant (No 30) de Charles St Pierre (1696-1755), et (No 29)

"Jacques St-Pierre (1699-post 1765) et (No 28) de Bernard Peltié (1712-post 1765), qui fera seul (un) pont. Ensuite, "suivant toujours lesdits piquets, ira a la maison de Jean "Brisson (1683-1755), environ un arpent et demie de sa maison "suivant les piquets que nous avons plantés sur les "terres (No 27) de Francois Peltié (1713-post 1775), qui "fera un pont avec (No 26) Joseph Lebel (fils, 1696-1756); "et (No 25) sur celle de (Jacques) Gauvin (1690-1747), "Brisson (1683-1755) qui fera un pont seul et un autre pont "avec Joseph Peltié (1694-1753), de la suivant toujours les "dits piquets, traversera les terres (No 23) dud Joseph, qui "fera un pont seul, les mineurs de deffunct Pierre Bouchard "sera les terres (No 23) dud Joseph Peltié, qui fera un pont "seul, les mineurs de deffunct Pierre Bouchard (1678-1716) "(1678-1716) (No 22b.c.d.) qui feront un pont et un fossé; "(No 22a) celle de Jean Bouchard (1711-post 1755) (et (No "21) de Sebastien Ouellet (1685-1756), qui fera seul deux "ponts et fera pavé sur sa moliere et deux fossé, et un autre "pont avec (No20) Joseph Lebel (père, 1677-1747, qui fera "deux ponts seuls, puis traversera suivant les piquets la terre "(No 19) de Jacques Soulard (fils) et ses coheritiers, sur "laquelle terre est Bastyl'Eglise, ou il se trouve un Ruisseau, "ou il sera fait un pont par le public, allant droit, par nous "marqué pres dun petit orme (No 18). Et suivant les "piquets le Ruisseau passé, ira au coin de la grange (No17) "de Jean Gagnon (1688-1769.) qui fera seul un pont, Et un "autre pont avec Augustin Caron (père, 1682-1757), puis "suivra dans le bled, suivant les piquets que nous avons "planté jusques a une tale d'oune lequel Caron (Nos 16 et "15c) et ses freres (?) feront un fossez du costé du sud, "au dessus de celui qui est deja fait, a 24 pieds; Et ce "jusques au Ruisseau, ou il y a un pont qui sera fait par "le public. Et ledt pont et Ruisseau passé, lesdits Caron "feront au nord dudit chemin un pareil fossez que celui qui "est deja fait, lesquels jetteront les terres au milieu des "chemins et feront un pavé, de la ira entre la grange et la "maison (No 14 et 15a.b) de la bonne femme (Jean) "Lumina (née Marie Quevillon), suivant les piquets, et pas- "sant entre la grange et la maison (No 13) de Laurent Dubé "les piquets que nous avons planté sur la terre (No 11j) "de Pierre Saint Pierre (1694-1749), qui redressera ses "Clôtures et fera seul deux ponts, et fera la coste dans lendroit "par nous indiqué; la coste montée, suivant lesdts piquets et "les plaques que nous avons fait aux arbres traversera la "terre (No10 i.g) d'Ignace Saint Pierre (1688-1772) et "celle (No10 f) celle de Charles Peltié (1671-1748) qui "feront chacun un pont suivant les piquets que nous (avons) "planté, et suivant le chemin uzité traversera (les) terres "(No 10 b.d) de Joseph Peltié (1702-56), (Nos 10a et 9), "Joseph Gerbert (1695-post 1766), (Nos 7 et 8) Charles "Peltié (père, 1671-1748,) (No6) Joseph Lizot père (1685- "1768) et (No 5c) Joseph Lizot le Jeune (1707-post 1764), "qui fera un fossez et releveront leur cloture suivant lesdt "piquets, puis suivant les piquets que nous avons planté, "traversera les terres No 5a.b) de Jean Duval (1698-post "1740), (No 4) Joseph Hoellet (1667-1740), (No 3c Nico- "las Lizot (1703-post 1743), (No 3b) Joseph Lizot (1685- "1768) qui fera un pont, et (No 3a) celle de (Joseph) Gerbert "(1695-post 1766,) qui fera seul un pont au dessus des "plus hautes Eaux, lesquels habitants releveront leur cloture "et les mettra en ligne suivant les piquets que nous avons "planté, et les fredoches que nous avons cassé, traversera les "terres (No 2) de Charles (Miville)-Deschesne (1677-1758), "qui fera seul deux ponts, (No 1c) de Joseph (Miville)-Des- "chesne (1712-post 1766), (No 1b) de Joseph Lizot (1685- "1768) et (No 1a) de Jacques (Miville)-Deschesne (1709- "post 1759), qui fera seul un pont, dernier habitant de la "Seigneurie d'Ecossonpis, qui separe ladte seigneurie de celle "de la Pocatière".

— A suivre —

Monsieur A.J. Boudreau à Paris.

Nous apprenons que M. A. J. Boudreau, ancien administrateur des Pêcheurs-Unis de Québec est parti le 28 septembre pour Paris, à la demande de l'Unesco. M. Boudreau est appelé à titre d'expert pour diriger un programme de relèvement économique et social. Il demeurera en France environ un mois et reviendra chez lui avant d'entreprendre le travail d'envergure qui lui est confié.

BULBES de HOLLANDE
pour
Plantation d'Automne
Tulipes,
Narcisses,
Jacinthes,
Crocus ou
Safrans,
Lis, etc.

Nouveau
Catalogue d'Automne
d'Oignons à Fleurs
Gratit 39

W.H. PERRON & C^{IE}
CRAMINETIERS & PÉPINIÉRISTES
935 BLVD ST LAURENT, MONTRÉAL

URGENT!
ATTENTION:
Il manque des parents
à 700 petits délaissés
temporairement hébergés
à la Crèche Saint-Vincent-de-Paul
numéro 680, Chemin Sainte-Foy, Québec

**POUVEZ-VOUS REMPLACER
LEURS PARENTS INCONNUS ?**

Si vous projetez cette incomparable charité
ce geste héroïque et sauveur
comme première formalité
faites venir et remplissez
**LE QUESTIONNAIRE
DES PARENTS ADOPTIFS**
Écrivez aujourd'hui!

Entrefilets

—Les adversaires sont des précepteurs qui ne coûtent rien.

(F. de Lesseps.)

—Que rerez-vous pour disperser une foule, dit un chef de police à un nouveau venu dans les rangs?

—Je passerai e chapeau, répondit le jeune policier. Un clown entre en scène, sur un théâtre russe et s'adressant aux spectateurs du premier rang, il leur dit:

—Bonjour, camarades!

Ensuite, portant les yeux sur ceux qui occupent les secondes places, il leur dit:

—Bonjour, citoyens!

Puis, regardant ceux qui ont dans le "pitt", il lève la main vers eux et leur crie:

—Bonsoir, les prolétaires; vous êtes toujours à la même place, vous autres!

L'histoire rapporte que le clown fut déporté en Sibérie.

Autrefois, les rois avaient des fous et subissaient leurs plaisanteries, même assez corsées....Pas les rois de Russie communité, cependant!....

LISEZ ET FAITES LIRE



Le JOURNAL des COOPERATEURS

de l'Ecole Supérieure des Pêcheries.

organe du Service-Social-Economique

Rédaction: Léo Bérubé

Ste-Anne-de-la-Pocatière

Nouvelles de "chez nous."

Chronique étudiante.

15 septembre 1948.

Des traits venant de toutes les directions nous ramènent à Ste-Anne. A la gare, nous sommes accueillis par les conducteurs de taxis qui nous montrent un tel empressement qu'il nous est impossible de ne pas les suivre. Et à l'Ecole, maintenant! Là, ce sont des bonjours à n'en plus finir et des poignées de mains dans lesquelles passent la vraie joie de se revoir. Mais, il faut aller d'abord saluer M. le Directeur, s'inscrire et obtenir sa chambre! Cela fait, on part à la recherche de ceux que nous n'avons pas encore rencontrés!....

Chacun nous vide son paquet de nouvelles et raconte un tas d'aventures toutes plus extraordinaires les unes que les autres. Tout cela vient si dru que nous n'avons pas même le temps d'en estimer même provisoirement le pourcentage de vérité. Enfin, comment avoir des doutes sur certains romans de vacances, quand on vous fait voir un mouchoir encore marqué de taches aux contours caractéristiques?....

16 septembre.

Aujourd'hui, c'est beaucoup plus sérieux; à 8h. messe du St-Esprit, et à 9h., ouverture des cours. Voyez-vous, il y a ceci, à l'Ecole d'Agriculture, qu'il faut aller en classe entre les repas! Comme diraient les Carabins, "C'a n'a l'air de rien, mais c'est ça!" Ca n'empêche pas chacun de s'y rendre de gaité de coeur. "Tout nouveau, tout beau?" Peut-être!

Le soir, pour nous reposer, nous entrons en retraite.

Et de jeudi à dimanche, on pourra respirer dans l'Ecole une certaine odeur de sainteté. La preuve que nos Finissants se sont conduits de façon angélique, c'est qu'il leur a poussé des ailes. En effet dès le 19 septembre, ceux-ci "s'envolaient" vers Montréal, Ottawa, et ailleurs, pour le traditionnel voyage d'étude dont un témoin vous parlera plutôt laconiquement, ici même.

20 septembre.

C'est le premier jour que nous passons sans nos aînés; pour nous rassurer, M. P.-E. Bégin, M. Sc., de l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe, —et un ancien diplômé de l'Ecole,— commence ses cours en Industrie Laitière. Notre attention déviée de ce côté, nous pouvons passer la semaine sans trop nous ennuyer... Vraiment le lait a toujours eu et aura toujours un pouvoir...calmant, et consolateur.

25 septembre.

Seconde sortie des étudiants! Quelque paradoxale qu'elle puisse paraître, cette nouvelle est toujours rigoureusement vraie; car qu'il n'est resté qu'un étudiant à la maison, cette journée-là! Et c'était un nouveau, venant de tellement loin. Mal lui en prit, car il a déjà quitté l'Ecole!...

Ce jour-là, les Finissants, nous l'avons déjà dit, étaient en voyage. Des étudiants en Troisième, les uns travaillaient à des expériences à St-Roch ou à St-Pascal. Les autres étaient à Québec en voyages d'affaires!.....de famille, de commerce ou de... sentiment!

Quant aux "gars" de Deuxième, ils étaient sous l'égide de M. le Professeur Auguste Mailloux qui leur faisait toucher des yeux les beautés géologiques et naturelles de Rivière-du-Loup!....

Les étudiants en Pêcheries! eux, poursuivaient à la Rivière-Ouelle des travaux importants au sujet desquels ils ont gardé le secret.

26 septembre.

Ce dimanche, 26 septembre, la vie reprenait tout de bon, avec le retour des Finissants. Ce qu'ils en ont vu de choses pendant leur voyage: ils en auront pour toute la semaine à raconter! visités de fermes expérimentales, d'établissements agricoles et commerciaux de toutes sortes, y compris même des grosseries de grande renommée...

Au cours de ce même voyage, on a fait la découverte de deux grands chanteurs, ou mieux d'un grand et d'un petit. Les impresarii de la maison sont déjà en transes, à l'idée d'un concert possible!....

Tout voyage étant plus ou moins une occasion de faire des débuts, un sportif de la classe entreprit de choisir, comme seconde carrière la natation! Il y mit tant de détermination que deux

Elections au collège de Ste-Anne.

Ste-Anne-de-la-Pocatière (D.N.C.)

Selon une tradition plus que centenaire, les élèves de Rhétorique se sont choisis des officiers. Voici les noms des heureux désignés par le suffrage de leurs confrères.

M. René Raymond, secrétaire, fils de M. et Mme Alphonse Raymond de St-Louis de Kamouraska; président: M. Normand Pelletier, fils de M. et Mme Oscar Pelletier de Québec; vice-président: M. Martin Caron, fils de M. et Mme Albert Caron de l'Islet; assistant-secrétaire: M. Roger Chamard, fils de M. et Mme Emile Chamard de St-Jean Port-Joli, Co. l'Islet.

Monsieur l'abbé Antonio Boulet se vit échoir la charge de président honoraire. Sous le patronage de Ste-Jeanne d'Arc, les Rhétoriciens iront de l'avant en arborant à leur devise: "Fratres".

Voyage d'étude

Les finissants en agronomie de l'Ecole d'Agriculture revenaient dimanche soir d'un voyage d'étude de huit jours à travers l'Ontario et le Québec.

Ce voyage avait pour but de renseigner l'élève finissant sur son rôle futur dans les différentes disciplines agronomiques.

Les étudiants visitèrent tour à tour le marché Terminal, le marché Bonsecours, la maison de salaison Canada Packers, la Ferme Expérimentale Fédérale, l'Union Catholique des Cultivateurs, la Brasserie Molson, la raffinerie de St-Hilaire, la Coopérative Avicole de St-Damase la conserverie de Napierville, les vergers de Rougemont et de Fréligsburg et la coopérative laitière de Granby.

Revenus enchantés, les finissants 48-49 tiennent à remercier sincèrement tous ceux qui d'une façon ou d'une autre ont contribué à la réussite de leur excursion.

Jean Leclerc.

de ses confrères durent se porter à son secours. Après l'incident, la victime acheta une photographie de la piscine coupable, et il fit une croix blanche à l'endroit du plongeon, histoire de s'en souvenir toute sa vie!

On revint de là avec quantité d'instantanés, tous réussis. L'un d'entre eux nous fait voir un beau grand blond, sur le bord d'un fossé. près d'un brin d'avoine! Ce couple d'un tel naturel vraiment, il faut le voir!

Rien d'anormal pour le reste de la semaine. Le jeu de ballon est repris de plus belle. Les cours se succèdent avec la régularité de l'horloge; et on commence les périodes de laboratoires. Les odeurs plus ou moins avicoles d'entrée rendent le fait indiscutable!

Dimanche, 3 octobre.

Après la Grand Messe, à l'Ecole, l'Association des Etudiants tient sa première assemblée générale, au cours de laquelle bien des projets sont énoncés. Une certitude: nous aurons un local, une discothèque où nous pourrions converser au son de la musique...

Lundi 4 octobre.

Nous apprenons qu'un grand deuil vient de frapper la famille de notre professeur, M. Charles Gagné, dont le fils Paul est décédé, cette nuit, à l'âge de 19 ans et un mois. Nous lui offrons, au léances.

nom de l'Association, nos plus sincères condoléances.

J.-L. Dionne, e. s. a.

—Une grande misère parmi les hommes, c'est qu'ils savent si bien ce qui leur est dû et qu'ils sentent si peu ce qu'ils doivent aux autres.

(St François de Sales.)

M. Edward Follet Molnery en visite à l'Ecole des Pêcheries de Ste-Anne

Ste-Anne-de-la-Pocatière (D.N.C.)

L'Ecole Supérieure des Pêcheries de Ste-Anne-de-la-Pocatière et les Officiers du Service Social-Economique recevaient la visite, en fin de semaine, de M. Edward Follet Molnery, missionnaire laïc au diocèse de Chittagong aux Indes.

M. Molnery qui naquit aux Pays de Galles se rendait aux Indes en 1935 comme membre du Service Civil Indien, poste qu'il occupa jusqu'à l'indépendance de l'Inde en août 1947. Depuis lors, M. Molnery est devenu missionnaire laïc.

Depuis son arrivée au Canada, M. Molnery a visité plusieurs coopératives agricoles, notamment à Granby; assisté à un Camp de la J.A.C. à Fort Lenox. Il a rendu visite aux officiers Supérieurs du Conseil de la Coopérative à Québec. M. Molnery est venu dans la province de Québec afin de se renseigner sur le mouvement coopératif afin d'essayer de fonder des coopératives de toutes sortes dans son milieu aux Indes.

A Ste-Anne-de-la-Pocatière, M. Molnery a rencontré M. l'abbé F.X. Jean, doyen de la Faculté d'Agriculture; M. l'abbé L.P. Garon, directeur de cette même institution; M. Louis Bérubé, M. le Commandant Lucien Beaugé, professeurs à l'Ecole Supérieure des Pêcheries de Ste-Anne; M. Léo Bérubé, professeur également à l'Ecole des Pêcheries et secrétaire du Service Social-Economique qui s'occupe d'éducation adulte dans nos régions maritimes.

Les professeurs de ces institutions se sont fait un plaisir de donner à M. Molnery tous les renseignements et la documentation nécessaires à la traire la situation du pêcheur gaspésien en 1938, les débuts du mouvement coopératif en Gaspésie, sur la Côte-Nord et aux Iles de la Madeleine, et les belles réalisations au cours des dix années d'éducation adulte, dans le domaine des syndicats de pêcheurs, des caisses populaires et des coopératives de consommation.

M. Molnery a souligné à notre correspondant son intention de travailler au relèvement matériel et économique des citoyens de son pays. Si aujourd'hui les pêcheurs de son pays vivent malgré la rareté du riz c'est dû à l'industrie de la pêche. Mais encore faut-il qu'elle soit développée et dirigée pour que les pêcheurs puissent apporter à la maison qui donnera le riz quotidien aux mamans et aux mignons. On fera l'éducation coopérative avant la fondation des syndicats.

Et une des préoccupations de M. Molnery c'était de faire naître chez les étudiants de Ste-Anne-de-la-Pocatière des vocations semblables à la sienne, missionnaires-laïcs qui travailleraient là-bas au développement économique-social du pays.

M. Charles Gagné dans le deuil

M. Charles Gagné, professeur à l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, vient d'être plongé dans le deuil par suite de la mort de son fils, Paul, décédé le 3 octobre dernier.

Paul Gagné qui est décédé à la résidence de ses parents était âgé de 19 ans et 1 mois. Il laisse dans le deuil, ses parents, M. et Mme Charles Gagné: ses soeurs: Gertrude, Charlotte et Esther, étudiantes, plusieurs oncles et tantes.

Les funérailles de Paul Gagné ont eu lieu mercredi matin, à 9 heures, à Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Nous offrons nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Faites confiance à la **Machinerie Poitras**
— Industrie fondée depuis 1920 —

Pour toute information, adressez-vous à
Jos. POITRAS & FILS Ltée
Manufacturiers de Machinerie

L'ISLET — STATION